



JOURNAL MUNICIPAL

PLACE AU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL! 3



© Annie Gagnon

VILLE DE MONTMAGNY

VOS ACTUALITÉS MUNICIPALES DE DÉCEMBRE



LICENCES DE CHIEN 2026
DISPONIBLES

4

SOMMAIRE

L'itinérance à Montmagny	2
Pour des Fêtes plus écolos	5
Début de la formation en sauvetage nautique	6
Appel à la générosité pour garnir les paniers de Noël	8
Sous les projecteurs	10
Horaires des infrastructures	11

MOT DE LA MAIRESSE



Magnymontoises, Magnymontois,

Au lendemain des élections municipales, je ressens une immense fierté de m'adresser à vous comme première mairesse de l'histoire de Montmagny. Merci de la confiance que vous m'accordez et de m'avoir donné l'honneur de contribuer, avec vous, à façonner l'avenir de notre ville pour les quatre prochaines années. Je mettrai tout mon cœur, mon expérience et mon énergie au service de Montmagny afin qu'elle continue d'être une commu-

nauté dont nous sommes toutes et tous fiers, une ville à notre image.

Comme conseil municipal — comme gouvernement de proximité —, notre rôle est d'appuyer le dynamisme de nos citoyennes et citoyens, de nos organismes et de nos entreprises. Avec l'ensemble de l'administration municipale, nous serons présents pour vous accompagner et soutenir vos projets. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous entreprenons ce travail au service de votre qualité de vie. Merci de nous faire confiance.

En action, déjà

Maintenant que nous avons été assermentés et formés pour exercer nos fonctions, nous sommes déjà en action. Au cours des prochaines années, nous axerons nos interventions sur la qualité de vie, le développement durable, la saine gestion des finances publiques et sur la pérennité de nos infrastructures.

Ces priorités teinteront déjà le budget 2026 et le programme d'immobilisations 2026-2027-2028 sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs semaines et qui seront adoptés en séance extraordinaire, le 15 décembre à 18 h 30. Je vous encourage à assister à cette présentation publique ou du moins, à consulter les divers documents qui en découleront puisque c'est le meilleur moyen de connaître les actions qui ponctueront les prochains mois.

Générosité et bienveillance

À l'approche des Fêtes, c'est le moment idéal pour tendre la main et faire preuve de générosité. Pour celles et ceux qui en ont la possibilité, je vous invite à soutenir l'opération des paniers de Noël : les besoins sont encore importants cette année dans notre ville et votre bienveillance peut faire la différence directement dans notre communauté.

C'est aussi une belle occasion d'encourager nos commerces locaux en choisissant d'y trouver vos cadeaux. Chaque achat fait ici contribue directement à la vitalité de notre économie magnymontoise.

Je vous souhaite à toutes et à tous un temps des Fêtes des plus chaleureux et un très joyeux Noël!

Gabrielle Brisebois



L'itinérance à Montmagny

UN PHÉNOMÈNE BIEN PRÉSENT

On le dit depuis plusieurs mois : l'itinérance n'est plus seulement l'affaire des grandes villes, mais est aussi présente chez nous, à Montmagny. On ne peut faire semblant de ne pas la voir, car des campements improvisés sont de plus en plus visibles dans des lieux publics.

Ce n'est évidemment pas simple de régler cet enjeu complexe, mais reconnaître que des personnes ont besoin d'aide, c'est déjà un bon début de solution.

Avec la saison froide qui s'installe, la Maison La Frontière, le CISSS de Chaudière-Appalaches, la CDC ICI Montmagny-L'Islet et la Table de développement social de la MRC de Montmagny travaillent d'ailleurs activement, avec le soutien de la Ville de Montmagny, pour mettre rapidement en place un hébergement temporaire de nuit afin que les personnes en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle puissent dormir au chaud et en sécurité.

C'est un dossier à suivre, mais en attendant, la référence pour aider ces personnes en difficulté demeure la Maison La Frontière située au 5, rue St-Jean-Baptiste. On peut en apprendre davantage sur ses services en composant le 418 248-7133 ou en visitant le maisonlafrontiere.com.



JOURNAL MUNICIPAL

RENSEIGNEMENTS : Émilie Laurendeau
418 248-3361, poste 2063
elaurendeau@ville.montmagny.qc.ca

IMPRESSION : Impression Rive-Sud
Tirage 2500 copies



GABRIELLE BRISEBOIS DEVIENT LA PREMIÈRE MAIRESSE DE L'HISTOIRE DE MONTMAGNY

Le 2 novembre dernier, les électeur(-trice)s de Montmagny ont choisi les personnes qui allaient les représenter pour les quatre prochaines années au conseil municipal. Gabrielle Brisebois a finalement été élue mairesse de Montmagny. Une page d'histoire a d'ailleurs été tournée puisque c'est la première fois qu'une femme dirigera la destinée de Montmagny.

En ce qui a trait aux cinq autres districts qui étaient en élection, on a eu droit à quelques chaudes luttes. Dans les districts 1, 3 et 4, les conseiller(-ère)s sortants ont été reconduits dans leurs fonctions tandis que Jérôme Théberge et Colin Lavergne font leur entrée au conseil pour représenter les districts 5 et 6. Jessy Croteau a pour sa part été élu par acclamation dans le district 2.

Assermentation

Le 7 novembre, les nouveaux élu(e)s ont été assermentés lors d'une cérémonie dirigée par la présidente d'élection, Me Karine Simard. À tour de rôle, ils ont fait le serment d'exercer leurs fonctions dans le respect de la loi et du *Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux* de la Ville de Montmagny avant d'apposer leur signature au document officiel.

Au terme de ce processus, tous les élu(e)s ont été confirmés dans leurs fonctions de représentant(e)s des citoyen(ne)s et déclarés habilités à siéger, tout comme l'avait été plus tôt en octobre Jessy Croteau. Le 8 novembre, ils se sont d'ailleurs rencontrés afin de se familiariser davantage avec leurs fonctions et d'en savoir un peu plus sur leurs responsabilités respectives. Ils



Le nouveau conseil municipal lors de la soirée d'assermentation du 7 novembre : Marc Lefrançois (district 1), Jessy Croteau (district 2), Michelle Bernard (district 3), Gabrielle Brisebois (mairesse), Mireille Thibault (district 4), Jérôme Théberge (district 5) et Colin Lavergne (district 6).

suivront également une formation obligatoire pour compléter cette démarche.

Le nouveau conseil municipal s'est réuni pour la première fois en séance publique le 17 novembre. La prochaine séance ordinaire est prévue ce 8 décembre à 19 h 30 alors que la séance extraordinaire consacrée au budget aura lieu le 15 décembre, exceptionnellement à 18 h 30.

L'élection en chiffres

Au lendemain du scrutin, le taux de participation enregistré s'élevait à 51,58 %, ce qui représente 4823 électeur(-trice)s sur une possibilité de 9351 inscrits à la liste électorale.

MAIRIE	VOTES	% DU VOTE	
Gabrielle Brisebois	2153	44,64 %	
Pierre Bouffard	1799	37,30 %	
Michel Mercier	798	16,55 %	
Votes rejetés	73	1,51 %	
Taux de participation : 51,58 % (4823/9351)			

DISTRICT 1	VOTES	% DU VOTE	
Marc Lefrançois	309	38,43 %	
Jérôme La Violette	231	28,73 %	
Denis Lavoie	89	11,07 %	
Krystel Mondor	162	20,15 %	
Votes rejetés	13	1,62 %	
Taux de participation : 55,91 % (804/1438)			

DISTRICT 3	VOTES	% DU VOTE	
Michelle Bernard	395	51,43 %	
Bernard Boulet	302	39,33 %	
Antonio Bourassa	60	7,81 %	
Votes rejetés	11	1,43 %	
Taux de participation : 48,06 % (768/1598)			

DISTRICT 4	VOTES	% DU VOTE	
Mireille Thibault	403	63,67 %	
Gabriel Dubé	222	35,07 %	
Votes rejetés	8	1,26 %	
Taux de participation : 43,63 % (633/1451)			

DISTRICT 5	VOTES	% DU VOTE	
Jérôme Théberge	328	39,81 %	
Sylvie Boulet	287	34,83 %	
Mélanie Morin	192	23,30 %	
Votes rejetés	17	2,06 %	
Taux de participation : 53,20 % (824/1549)			

DISTRICT 6	VOTES	% DU VOTE	
Colin Lavergne	415	40,57 %	
Jacques Coulombe	403	39,39 %	
Bruno Marois	122	11,93 %	
Alexandre Têtu	66	6,45 %	
Votes rejetés	17	1,66 %	
Taux de participation : 60,64 % (1023/1687)			

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nouvel accès au développement des Écoliers

UNE AVENUE NOMMÉE EN HOMMAGE À L'ENSEIGNANTE DÉVOUÉE RACHEL DESCHÊNES

Depuis quelques semaines, l'avenue Rachel-Deschênes, une nouvelle voie de circulation menant au développement des Écoliers situé à proximité de l'école primaire Saint-Pie X, est officiellement ouverte.



La dénomination de cette artère rend hommage à sœur Rachel Deschênes, une femme ayant dédié 46 ans de sa vie à l'éducation. Entrée dans la Congrégation de Notre-Dame en 1942 et ayant prononcé ses vœux en 1947, elle a d'abord enseigné à Caraquet, à Saint-Jean-sur-Richelieu, à Chambly, à Iberville et à Alma, avant de s'établir à Montmagny en 1962, où elle a con-

cré près de 24 ans à l'enseignement des mathématiques dans divers établissements, dont l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Même après sa retraite, elle a poursuivi sa vocation pédagogique en animant des périodes de récupération pendant plus de 20 ans.

En 2005, elle a été nommée citoyenne émérite du Canada lors d'une cérémonie tenue au Lieu historique national de la maison sir Étienne-Paschal-Taché, en reconnaissance de son engagement exemplaire envers la réussite des élèves. Sœur Rachel Deschênes est décédée en 2016, à l'âge de 94 ans.

Mentionnons que la dénomination des rues et des espaces publics magnymontois s'appuie sur les critères de la *Politique de toponymie et de commémoration* de la Ville et sur les recommandations du comité portant le même nom. Une demande est ensuite transmise à la Commission de toponymie du Québec qui officialise la désignation.

Licence de chien 2026

IL EST TEMPS DE L'ACHETER OU DE LA RENOUVELER

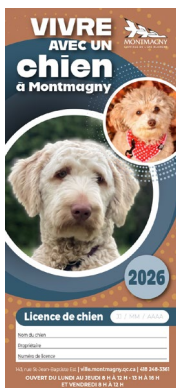
Comme chaque année, les propriétaires de chiens magnymontois sont invités à se procurer ou à renouveler la licence annuelle de leur fidèle compagnon. C'est d'ailleurs une obligation provinciale, et non un choix.

Vendue au coût de 25 \$, la licence donne non seulement accès à des rabais exclusifs dans plusieurs commerces partenaires (Animaleirie Montmagny, Centre de rénovation Avantis Montmagny, Nutrition animale Belgirard, Hôpital vétérinaire Montmagny et Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire), mais elle contribue aussi à une meilleure gestion de la population canine.

Ce registre municipal permet en effet de retracer plus rapidement un chien perdu et de financer les programmes de contrôle des animaux errants et de sensibilisation aux nuisances.

Les propriétaires peuvent se présenter dès maintenant à l'hôtel de ville pour effectuer le paiement de leur licence 2026 et profiter des avantages offerts. Ceux qui paient déjà leurs taxes municipales via les services en ligne de leur institution bancaire peuvent aussi utiliser cette méthode.

Pour en savoir plus sur la réglementation entourant les animaux > ville.montmagny.qc.ca/chien



DE NOUVEAUX RÉSIDENT(E)S BIEN ACCUEILLIS

C'est le dimanche 16 novembre, lors de la toute première bordée de neige, que la Ville et le Comité de la famille et des aîné(e)s ont accueilli une centaine de nouveaux citoyen(ne)s ayant choisi Montmagny comme terre d'adoption. Dès leur arrivée à l'Espace citoyen, ils ont chaleureusement été reçus par le nouveau conseil municipal et plusieurs organismes partenaires. Ils ont ensuite profité d'une visite guidée des lieux incontournables et des sites historiques de la ville.

L'activité s'est conclue en beauté avec un brunch aux saveurs locales, accompagné de la remise de sacs-cadeaux contenant divers chèques-cadeaux échangeables dans les commerces locaux, une carte-loisirs ainsi que différents accès à des services et activités.

Un remerciement particulier est adressé à l'équipe de l'immigration de la MRC de Montmagny, qui a assuré la traduction des visites et des informations essentielles aux nouveaux citoyen(ne)s ne maîtrisant pas encore bien le français.



© Marie-Pier Coulombe

DES FÊTES PLUS ÉCOLOS

La période des Fêtes est souvent synonyme de cadeaux et de consommation. C'est pourquoi le bac de récupération est un allié important pour récupérer chaque matière de façon responsable. Par contre, on ne peut y déposer tout ce qu'on veut! Voici quelques astuces et conseils pour célébrer sans gaspiller!

- L'opération déballage est en cours, les papiers et sacs-cadeaux jonchent le sol. Vite! On récupère ce qui peut être réutilisé et on met le reste au bac bleu, avant de perdre le bébé et le chat dedans!
- Attention! Les choux et les rubans, on veut les réutiliser l'an prochain. On pense donc à mettre notre fameuse « boîte-à-choux » au salon. S'ils sont trop abîmés pour être réutilisés, ils ne vont pas au bac bleu, mais à la poubelle.
- On a cassé une coupe de vin et une boule de Noël pendant la danse en ligne? On en dispose aux poubelles, pas au bac bleu. Et surtout, on continue la danse une fois que c'est ramassé!
- On a un surplus de nourriture, mais tout le monde a le ventre plein? On offre aux invité(e)s d'en rapporter, on en garde pour les jours suivants ou on l'apporte dans un frigo-partage (il y en a notamment un à l'intérieur du CLSC de Montmagny sur la rue St-Joseph). Si c'est périmé, on met au bac brun.
- On a utilisé des ustensiles en plastique? Ah non! Ils ne vont pas au bac bleu! On doit les jeter aux poubelles. On prend toutefois note pour l'an prochain d'utiliser de la coutellerie durable.



- Les contenants de boisson consignés et les cannettes permettront aux plus jeunes de ramasser des sous. On prévoit donc un sac à cet effet, bien identifié, pour ne pas y retrouver de vieux mouchoirs souillés!

Envie d'avoir d'autres trucs? Le *Guide pour des Fêtes écoresponsables* produit par Recyc-Québec est un petit bijou. On le consulte au ville.montmagny.qc.ca/collectes.

ÉCONOLOGIS, UN PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU ET D'ÉNERGIE GRATUIT



Le programme Éconologis s'adresse aux locataires et propriétaires à revenu modeste qui souhaitent améliorer l'efficacité énergétique de leur logement. Offert gratuitement, il permet de bénéficier de divers produits et conseils pour réduire la consommation d'eau et d'énergie.

Les participant(e)s peuvent notamment recevoir une pomme de douche à débit réduit, un aérateur de robinet, une trousse écoénergétique complète ainsi que des conseils personnalisés et des

travaux légers tels que le calfeutrage, l'installation de coupe-froid aux portes ou l'isolation de prises électriques.

Pour vérifier son admissibilité et s'inscrire à ce programme offert par le mandataire ExpertBâtiment, il faut composer le 1 844 303-7333 ou visiter le site Internet expertbatiment.ca/econologis.

L'eau potable étant une ressource précieuse, la population est invitée à adopter d'autres gestes responsables suggérés au Quebec.ca/empreinte-bleue.

DÉNEIGER SES BACS L'HIVER, ÇA A DU SENS

À la suite de la première bordée de neige reçue, les responsables de la collecte des matières résiduelles ont constaté qu'il y avait beaucoup de neige accumulée sur les bacs. La neige ajoute évidemment du poids, et par conséquent augmente les coûts de disposition, ce qui pourrait avoir une incidence sur le compte de taxes. Il est donc judicieux de la retirer des bacs avant le passage du camion, ce qui réduit du même coup les risques de bris de couvercles. Rappelons qu'en plus de les déneiger, bien positionner ses bacs (du plus petit au plus grand) facilite le ramassage. Voilà des gestes simples qui font toute la différence!

EN SAVOIR PLUS > ville.montmagny.qc.ca/collectes



URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATTENTION AUX FAUSSES INSPECTIONS

Dans les dernières semaines, quelques municipalités du Québec ont signalé la présence d'individus insistants faisant du porte-à-porte sur leur territoire et prétendant être mandatés par leur Ville pour vendre des services ou effectuer des inspections.

Montmagny n'étant pas à l'abri de ce genre de fraudes de mieux en mieux ficelées, elle invite la population à faire preuve de vigilance et à se rappeler les points suivants :

- L'équipe d'inspection se déplace toujours avec un véhicule identifié au nom de la Ville de Montmagny, porte des vêtements aux couleurs de l'organisation et possède des cartes officielles permettant de l'identifier clairement.
- Pour effectuer du porte-à-porte, toute personne a l'obligation d'avoir en sa possession un permis de colportage délivré par la Ville et de le présenter sur demande.

Toute personne ayant reçu la visite de faux inspecteur(-trice)s municipaux est invitée à signaler leur présence à la Sûreté du Québec en composant le *4141.



MÊME LE PÈRE NOËL S'Y PREND D'AVANCE POUR SES RÉNOS

On raconte que le père Noël a profité de l'année 2025 pour rénover sa fabrique de jouets... et qu'il avait pris soin d'obtenir son permis AVANT d'amorcer ses travaux...

À Montmagny, c'est la même chose! Que ce soit pour un projet de petite ou de grande envergure (rénovation, agrandissement, construction d'un garage, d'un cabanon, d'une galerie, etc.), un petit arrêt au Service de l'urbanisme et du développement durable s'impose.

On ne le dira jamais assez, mais l'hiver est le moment idéal pour venir discuter d'idées et de projets avec l'équipe, qui prend le temps de vérifier la réglementation, de préparer les dossiers et de planifier les étapes. Ainsi, dès le retour du printemps, le chantier pourra être lancé avec des permis en règle et un projet déjà bien ficelé.



EN SAVOIR PLUS

418 248-3361, poste 2044

ville.montmagny.qc.ca/permis

DÉBUT DE LA FORMATION EN SAUVETAGE NAUTIQUE



Près d'une vingtaine de pompier(-ière)s du Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile de Montmagny suivront un parcours de formations en sauvetage nautique. À terme, le personnel aura acquis les compétences pour intervenir de manière sécuritaire et efficace sur les plans d'eau lors de situations d'urgence.

C'est à la piscine Guylaine-Cloutier que les pompier(-ière)s entameront la première formation, « Intervention nautique d'urgence ». Ce brevet leur permettra de développer les habiletés nécessaires pour amorcer la transition vers le sauvetage

en milieu naturel et les formations avancées. Mentionnons que cette formation sera chapeautée par un membre de l'équipe du Service incendie magnymontois qui fait partie de la toute première cohorte de formateur(-trice)s accrédités par la Société de sauvetage du Québec, en avril dernier.

Puis, au cours de l'hiver et du printemps, deux formations avancées seront données. Comme les exercices pratiques de ces formations se dérouleront dans le secteur du bassin de la rivière du Sud, à la vue des citoyen(ne)s, la Ville veillera à les aviser lorsque des entraînements extérieurs seront prévus pour éviter la confusion, l'inquiétude ou des appels inutiles. L'ensemble de ces formations avancées sera dispensé par des entreprises homologuées par l'École nationale des pompiers du Québec.

Mentionnons que ce parcours de formations s'appuie sur les nouvelles orientations en matière de sauvetage nautique et sur les formations désormais reconnues et homologuées par les autorités compétentes. Cette démarche répond à la fois aux risques identifiés sur le territoire de la Ville et s'inscrit dans la continuité de sa *Réflexion stratégique 2020-2025*.

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER À L'APPROCHE D'UN VÉHICULE D'URGENCE

Chaque jour, les intervenant(e)s d'urgence — policier(-ière)s, pompier(-ière)s, ambulancier(-ière)s — risquent leur vie pour protéger la nôtre. Il est donc primordial que toutes les personnes qui circulent sur la route adoptent les bons comportements lorsqu'un véhicule d'urgence est en approche ou immobilisé sur la voie publique. Car avoir les bons réflexes peut sauver des vies!



GYROPHARES ET SIRÈNES

Lorsqu'un véhicule d'urgence approche avec les gyrophares et la sirène activés, voici ce qu'il faut faire plutôt que de paniquer :

- Ralentir immédiatement.
- Déplacer le véhicule vers la droite de la chaussée, si possible.
- Immobiliser complètement le véhicule, si nécessaire, afin de céder le passage au véhicule d'urgence.
- S'ajuster à la situation lorsqu'il est impossible de céder à la droite ou à la gauche.

Rappelons qu'il ne faut JAMAIS bloquer une intersection ou une voie de circulation.



CORRIDOR DE SÉCURITÉ

Lorsqu'un véhicule d'urgence est immobilisé sur le bord de la route avec ses gyrophares activés, il est impératif de respecter le corridor de sécurité puisque c'est une obligation légale. Il faut donc :

- Ralentir à une vitesse prudente et raisonnable.
- Changer de voie pour s'éloigner du véhicule, si cela est sécuritaire.
- Se concentrer entièrement sur la route, car un moment d'inattention est impardonnable.

Selon CAA Québec, le non-respect du corridor de sécurité peut entraîner une amende de 200 \$ à 300 \$ et la perte de quatre points d'inaptitude au permis de conduire.



Le camion 205 de Montmagny sur la rue St-Thomas en route vers une intervention.



POURQUOI C'EST IMPORTANT?

Des milliers d'intervenant(e)s sont blessés ou mis en danger chaque année parce que plusieurs conducteur(-trice)s ne respectent pas ces règles simples. La vigilance peut faire la différence entre la vie et la mort!

Pour en savoir plus, on peut consulter les « Règles de circulation concernant les véhicules d'urgence » sur le site Internet quebec.ca, l'article « Corridor de sécurité: protéger ceux qui nous viennent en aide » au caa.quebec.com ou la section « Moyens de déplacement en véhicule d'urgence » au saaq.gouv.qc.ca.

LES CHÈQUES-CADEAUX MONTMAGNY, LE CADEAU PAR EXCELLENCE POUR LES FÊTES

À l'approche des Fêtes, la Société de développement économique et la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny relancent la campagne des chèques-cadeaux Montmagny et invitent la population et les entreprises à les offrir pour encourager l'achat local.

Acceptés comme de l'argent comptant dans pratiquement tous les commerces de la région sauf exception, ces chèques-cadeaux s'imposent comme une solution de choix pour remercier des employé(e)s ou pour faire plaisir à un(e) proche.

Depuis leur lancement en 2020, plus de 500 000 \$ ont été dépensés dans les commerces locaux, injectant des sommes importantes dans l'économie régionale. Les chèques sont disponibles en coupures de 10 \$ et 25 \$ dans cinq points de vente, dont à l'hôtel de ville et à la boutique Double Pas de Montmagny.

EN SAVOIR PLUS OU PASSER UNE COMMANDE

leschequescadeaux.ca | 418 241-5555 | info@sdemontmagny.com



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

UN APPEL À LA GÉNÉROSITÉ EST LANCÉ POUR GARNIR LES PANIERS DE NOËL

Encore cette année, le Comité de la famille et des aîné(e)s de Montmagny fait appel à la générosité de la population pour garnir les paniers de Noël qui seront distribués aux personnes ayant un peu moins de chance dans la vie, le samedi 20 décembre. Que ce soit en faisant un don en argent, en apportant des aliments non périssables ou en achetant des sacs de denrées à l'épicerie, tous les moyens sont bons pour contribuer.



Jusqu'au 9 décembre, des denrées non périssables sont récoltées par l'entremise des écoles ainsi que de plusieurs commerces et entreprises du territoire. Des boîtes sont aussi disposées dans le hall de l'hôtel de ville pour y déposer les dons alimentaires.

Et comme ils ont été très appréciés les années passées, des sacs de denrées alimentaires ont à nouveau été préparés par des bénévoles et sont en vente au magasin Coop IGA extra

de Montmagny. Grâce à la belle collaboration du commerce, les sacs coûtent 14 \$ l'unité, mais ont une valeur réelle de 23 \$. C'est un moyen vraiment simple de fait sa part puisque l'entièreté du contenu des sacs achetés servira à garnir les paniers de Noël.

Dons en argent

Les personnes qui préfèrent donner en argent peuvent aussi le faire en se présentant à l'hôtel de ville. Des membres du Comité seront aussi à la place Montel pour recueillir les dons des participant(e)s, ce vendredi 28 novembre en soirée à l'occasion du Grand défilé de Noël.

L'argent amassé servira à compléter les paniers de Noël en achetant des denrées périssables telles que du lait, des oeufs et de la viande.

Pour avoir plus d'informations sur l'opération « paniers de Noël », il faut communiquer avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 418 248-6022.

LE PARC AQUATIQUE EN CADEAU

Jusqu'au 22 décembre à 16 h, des rabais sont offerts sur les accès au parc aquatique Pointe-aux-Oies pour l'été 2026. Le forfait journalier familial (2 adultes et 3 enfants) est à 45 \$ au lieu de 50 \$ et les cartes de saison individuelles sont offertes à 50 \$ pour les adultes et à 30 \$ pour les moins de 18 ans. Voilà une autre belle idée de cadeau à offrir à Noël.

Pour profiter de l'offre, rendez-vous à l'hôtel de ville. Plus d'informations au 418 248-6022.



DÉFILÉ ET MARCHÉ DE NOËL

RAPPEL

La magie des Fêtes s'installe à Montmagny du 28 au 30 novembre! Le grand défilé illuminé prendra son départ ce vendredi 28 novembre à 19 h sur la 4^e Rue, mais dès 18 h, il sera possible de rencontrer le père et la mère Noël à la place Montel en plus de visiter les maisonnettes du Marché de Noël.

Les 29 et 30 novembre, le village enchanteur sera toujours animé. Artisanat local, douceurs du terroir, feux de camp, musique et boissons chaudes sont entre autres au programme, tout comme la présence du père Noël, à bord de son tracteur, qui ajoutera un brin de magie supplémentaire à la fête.

En savoir plus > ville.montmagny.qc.ca/noel



INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS D'HIVER

Pour découvrir les activités et les cours qui seront offerts à la session d'hiver, il suffira de consulter l'*Info-loisirs hivernal* qui sera disponible au ville.montmagny.qc.ca/infoisirs avant Noël. Il faudra toutefois patienter jusqu'au retour des Fêtes pour s'inscrire en ligne, soit au jeudi 8 janvier à 18 h.

DÉCEMBRE À LA BIBLIOTHÈQUE



JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE EXPOSITION *Ma route du souvenir*

Si ce n'est déjà fait, il vous reste encore quelques jours pour visiter l'exposition de Réal Fontaine, qui rend hommage aux paysages de la Côte-du-Sud.



MARDI 2 DÉCEMBRE • 11 H ET 18 H INITIATION AUX SERVICES EN LIGNE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque offre un accès illimité à un monde de connaissances et de loisirs numériques. Cours, formations, jeux d'évasion, outils de généalogie... cet atelier présentera les nombreuses possibilités.



JEUDI 4 DÉCEMBRE • 13 H 30 SOUTIEN AUX PROCHES AIDANT(E)S

Les proches aidant(e)s veillent au bien-être d'une personne malade, en perte d'autonomie ou nécessitant du soutien. Mais qui prend soin d'eux? Ce groupe de soutien combine partage, entraide et information dans un climat bienveillant. Inscription au 418 248-7242, poste 107.



SAMEDI 6 DÉCEMBRE • 10 H 30 HEURE DU CONTE DES JARDINS

Activité d'animation amusante favorisant l'éveil à la lecture et permettant aux enfants d'âge préscolaire de découvrir leurs capacités de compréhension et de création. Un bricolage supervisé suivra la lecture.



SAMEDI 13 DÉCEMBRE • 10 H 30 MON MOMENT MAGIQUE EN DUO

Mon moment magique offre aux familles des expériences précieuses. En duo, parents et enfants de 3 à 10 ans partageront un temps de jeu et de détente pour renforcer leurs liens. Inscription au 418 248-4856, poste 2804.



SAMEDI 13 DÉCEMBRE • 13 H 30 SPECTACLE DE NOËL

La poudre de perlimpinpin

Lors de ce spectacle interactif, durant lequel le magicien Jules Caron dévoilera un secret bien gardé du pôle Nord, jeunes et moins jeunes sont invités à croire en la magie de Noël... avec un brin de perlimpinpin.

Inscription à ccouture@ville.montmagny.qc.ca ou au 418 248-4856, poste 2804.



À COMPTER DU 16 DÉCEMBRE EXPOSITION D'ÉLÈVES EN ARTS VISUELS

Comme le veut la tradition, les élèves des ateliers d'arts visuels dispensés par la Ville se rassembleront le temps d'une exposition collective. C'est donc l'occasion d'admirer les plus récentes réalisations de ces artistes guidés par Chantal-Jane Garant, Nancy Boulet et Clément Montminy.



SAMEDI 20 DÉCEMBRE • 10 H 30 LANCEMENT DU LIVRE *Les aventures de Cyrille le petit Snow mobile*

Le temps d'une lecture animée par l'autrice Marie-Claude Ouellet, les participant(e)s plongeront dans les aventures de Cyrille, le petit Snow mobile. Pendant la séance de signature, parents et enfants pourront jouer à un Cherche et trouve ayant pour thème « Les traces des amis animaux de Cyrille ».

Consultez régulièrement le calendrier des événements en ligne et les pages [f](#) et [i](#) puisque des activités pourraient s'ajouter.

Notons que toutes les activités proposées sont gratuites!

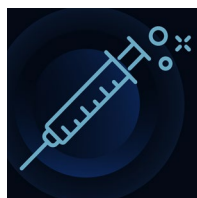
PLACE AUX ORGANISMES

CAMPAGNE DE VACCINATION EN COURS

La campagne de vaccination contre les infections respiratoires est en cours en Chaudière-Appalaches. La population est invitée à prendre rendez-vous par téléphone au 1 855 480-8094 ou en ligne sur clicsante.ca pour recevoir les vaccins contre l'influenza et la COVID-19.

Le vaccin contre l'influenza est disponible gratuitement pour toute la population tandis que celui contre la COVID-19 l'est pour les personnes vulnérables, soit celles âgées de 65 ans et plus, enceintes, atteintes de maladies chroniques ou faisant partie du personnel de la santé.

Sécuritaire et efficace, la vaccination demeure le meilleur moyen de prévenir les complications et de limiter la transmission des virus. **Pour en savoir plus > cissca.com/vaccination.**



ACTIVITÉ DE NOËL DE LA SHÉM

La Société d'horticulture et d'écologie (SHÉM) convie ses membres et la population à son activité de Noël, le dimanche 7 décembre, de 10 h à 15 h, à la salle Cajetan-Gauthier de l'hôtel de ville. Pour l'occasion, Émilie Laberge partagera ses idées inspirantes de décorations de table, parfaites pour recevoir famille et ami(e)s dans une ambiance festive. Un mini marché de Noël, de la musique d'ambiance, un petit buffet et quelques surprises sont aussi au programme.

L'activité est gratuite pour les membres et offerte au coût de 5 \$ aux non-membres. Une belle façon de plonger dans l'esprit des Fêtes!



JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

À l'occasion de la Journée internationale des bénévoles qui se tiendra le 5 décembre, le Centre d'action bénévole (CAB) des MRC de Montmagny et de L'Islet, tout comme la Ville de Montmagny, désirent souligner l'engagement de ces personnes qui font une différence significative dans la vie des gens par leur implication quotidienne.

Que ce soit pour accompagner une personne aînée à ses rendez-vous médicaux, faire des visites d'amitié ou animer un groupe ViActive, les bénévoles du CAB répondent toujours présent. Pour se joindre à cette équipe dévouée, il suffit de communiquer avec Élise Guimont au 418 248-7242, poste 109 ou de remplir le formulaire « Devenir bénévole » au cabml.ca.



SOUS LES PROJECTEURS

VENT DE CHANGEMENT AU CARREFOUR MONDIAL DE L'ACCORDÉON

Une nouvelle page s'ouvre dans l'histoire du Carrefour mondial de l'accordéon, évènement reconnu pour sa richesse musicale et son rayonnement international, avec l'arrivée de Yannick Joncas à la direction générale et d'Alexandre Patry au poste de programmateur artistique.

Fort d'une solide expérience en gestion culturelle et animé d'une profonde admiration pour le travail de ses prédécesseurs, Yannick Joncas amorce son mandat avec humilité et respect pour l'héritage du Carrefour. Il souhaite poursuivre son développement dans un esprit collaboratif, inclusif et tourné vers l'avenir, en préservant l'essence de l'évènement tout en l'enrichissant de nouvelles perspectives.

De son côté, Alexandre Patry, accordéoniste de la relève reconnu à l'échelle nationale, apportera un regard neuf et une énergie créative à la programmation. Originaire de la région et enseignant à l'École internationale de musique, il compte insuffler un vent de renouveau en intégrant de nouvelles tendances musicales, tout en demeurant fidèle aux racines du festival. Il pourra s'appuyer sur l'expérience et les conseils de son mentor, Raynald Ouellet, pour l'accompagner dans cette mission.



Yannick Joncas



Alexandre Patry

DÉCEMBRE AUX ARTS DE LA SCÈNE

Le Théâtre Jean-Duceppe est en tournée et fera un arrêt à la salle Edwin-Bélanger le samedi 29 novembre à 20 h pour présenter la comédie *Le prénom* avec les comédiens Émilie Bibeau et Mikhaïl Ahooja. Vincent va devenir papa pour la première fois. Anna et lui ont même choisi le prénom de l'enfant. Lors d'un souper chez sa sœur et son beau-frère, le prénom est dévoilé, mais certains prénoms sont plus tabous que d'autres...

Le double champion canadien de magie, Marc Trudel, revient avec un spectacle spécialement conçu pour les Fêtes durant lequel toute la famille plongera dans un univers où la magie brille de mille feux. *La Magie des Fêtes*, à voir le dimanche 7 décembre à 14 h à la salle Promutuel Assurance.

Pour sa part, Michel Barrette sera à la salle Edwin-Bélanger le samedi 13 décembre à 20 h pour présenter en supplémentaire son spectacle *Un mot, une histoire*. Lors de cette soirée unique, il sera cette fois accompagné de Sylvain Bouchard, qui animera la rencontre à sa manière en posant ses propres questions à l'humoriste.

Week-end fou!

Les 28, 29, 30 novembre et 1^{er} décembre, ce sera le week-end fou aux Arts de la scène. Voilà le moment idéal de se procurer des billets à petits prix pour se faire plaisir ou gâter les ami(e)s et la famille. Profitez-en!



SPECTACLES À VENIR

SILVI TOURIGNY	28 novembre 20 h (PA)
LE PRÉNOM	29 novembre 20 h (EB)
MARC TRUDEL - LA MAGIE DES FÊTES	7 décembre 14 h (PA)
MICHEL BARRETTE	13 décembre 20 h (EB)
MAXIME LANDRY ET ANNIE BLANCHARD	20 décembre 20 h (EB)
LES AVENTURIERS VOYAGEURS - Sicile et Sardaigne	4 janvier 13 h 30 (PA) 5 janvier 19 h 30 (PA)
MATT LANG	8 et 9 janvier 20 h (EB)

EB : Edwin-Bélanger | PA : Salle Promutuel Assurance
CC : Cabaret Cogeco

Programmation
complète au adls.ca



HÔTEL DE VILLE

**Fermé au public du 24 décembre au 2 janvier inclusivement
(à l'exception des services d'urgence)**

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h à 12 h

Les consultations sur rendez-vous avec le personnel municipal
peuvent avoir lieu en dehors de ces heures.

143, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-3361
ville.montmagny.qc.ca     

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Fermé les 24, 25, et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier

L Fermé **M** 10 h à 20 h **M** 10 h à 17 h **J** 9 h à 17 h
V 10 h à 17 h **S** 10 h à 16 h **D** 10 h à 14 h

138, rue St-Jean-Baptiste Est | 418 248-4856
bibliothequedemontmagny.com  

PARC SAINT-NICOLAS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H À 23 H
Bloc sanitaire accessible de 8 h à 18 h

Patinage, randonnée, raquette, disc-golf et ski de fond
dès que les conditions le permettront.

Lorsque l'anneau de glace est fonctionnel, le chalet des
patineur(-euse)s et le bloc sanitaire sont accessibles jusqu'à 21 h

135, rue St-Nicolas | 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

PARC RÉCRÉATIF

La patinoire, la glissade et le chalet seront ouverts
à la mi-décembre selon les conditions climatiques.

DÈS L'OUVERTURE JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE

PATINAGE LIBRE **HOCKEY LIBRE**

Lundi au vendredi 18 h à 19 h 30 16 h à 17 h • 19 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche 10 h à 11 h 30 11 h 30 à 13 h
13 h à 14 h 30 14 h 30 à 17 h
18 h à 19 h 30 19 h 30 à 22 h

HORAIRE DES FÊTES | DU 20 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

Fermé les 24 et 31 décembre de 16 h à 22 h, ainsi que les
25 décembre et 1^{er} janvier toute la journée.

PATINAGE LIBRE **HOCKEY LIBRE**

Tous les jours 10 h à 11 h 30 11 h 30 à 13 h
13 h à 14 h 30 14 h 30 à 17 h
18 h à 19 h 30 19 h 30 à 22 h

11, avenue de la Fabrique
418 248-8194 | Hors saison : 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

PISCINE MUNICIPALE GUYLAINE-CLOUTIER



JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE

BAINS NAGE SEULEMENT

Lundi et mercredi 19 h 30 à 21 h
Mardi, mercredi et jeudi 12 h à 13 h
Dimanche 7 h 45 à 8 h 45

BAINS FAMILIAUX

Samedi 13 h 30 à 15 h
Dimanche 12 h 30 à 14 h

BAINS MIXTES (avec 2 couloirs de nage)

Lundi et vendredi 12 h à 13 h
Dimanche 16 h 30 à 17 h 30

HORAIRE DES FÊTES | DU 22 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER

Fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier

	Bains familiaux	Avec structure gonflable	Bains mixtes*	Nage seulement
22 décembre 29 décembre		13 h 30 à 15 h	12 h à 13 h	19 h 30 à 21 h
23 décembre 30 décembre		10 h à 11 h 30		8 h 30 à 9 h 30 12 h à 13 h
27 décembre 3 janvier		10 h à 11 h 30	12 h 30 à 15 h	
28 décembre 4 janvier	10 h à 11 h 30		12 h 30 à 14 h	8 h 45 à 9 h 45

* Bains avec 2 couloirs de nage

Coût : 2 \$ enfant de 1 à 17 ans, étudiant(e)
ou membre de l'âge d'or (carte obligatoire)
3 \$ adulte | Gratuit avec la carte-loisirs
**Procurez-vous la carte Passe-o-bain à la piscine
au coût de 40 \$ vous donnant droit à 16 entrées.**

Remarques :

- Lors des bains avec la structure gonflable, un maximum de 100 personnes
plutôt que 120 est admis dans la piscine.
- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Tous les enfants de 8 ans et moins doivent demeurer à portée de main d'une
personne de 16 ans et plus en tout temps.
- Les participant(e)s doivent avoir quitté les vestiaires 15 minutes après le bain.
- Le casque de bain et la douche savonneuse sont obligatoires.
- Les bottes, souliers et sandales d'extérieur ne sont pas tolérés dans les vestiaires.

151, boulevard Taché Est | 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires

ARÉNA



Fermé les 24, 25, et 31 décembre et 1^{er} janvier

Voir calendrier à la page 12

PATINAGE LIBRE

Coût : 2 \$ par personne ou gratuit avec la carte-loisirs

HOCKEY LIBRE

Coût : 5 \$ par joueur(-euse)

15 ans et plus : Équipement complet requis.

14 ans et moins : Les enfants de 10 ans et moins doivent être
accompagné(e)s d'un adulte sur la glace ou dans les estrades.
Équipement minimal requis (casque, gants et protège-cou).

21, avenue Ste-Brigitte Nord | 418 248-5995 ou 418 248-6022
ville.montmagny.qc.ca/horaires



DÉCEMBRE 2025

Pour connaître les horaires des infrastructures de loisirs, visitez le ville.montmagny.qc.ca/horaires

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
EXPOSITIONS À VOIR À LA BIBLIOTHÈQUE • JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE <i>Ma route du souvenir</i> de Réal Fontaine • DÈS LE 16 DÉCEMBRE <i>Exposition d'élèves en arts visuels</i>	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Initiation aux services en ligne de la Bibliothèque 11 h et 18 h	ARÉNA Patinage libre 11 h 45 à 13 h 15	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20 BIBLIOTHÈQUE Soutien aux proches aidant(e)s 13 h 30		BIBLIOTHÈQUE Heure du conte Desjardin 10 h 30 ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
7	8	9	10	11	12	13
ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50 HÔTEL DE VILLE Séance extraordinaire du conseil municipal (budget) 18 h 30		ARÉNA Patinage libre 11 h 30 à 12 h 50			BIBLIOTHÈQUE • Mon moment magique en duo 10 h 30 • Spectacle de Noël <i>La poudre de perlimpinpin</i> 13 h 30 ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
14	15	16	17	18	19	20
	ARÉNA Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	ARÉNA Patinage libre 13 h à 14 h 20		JOYEUX NOËL Collectes des bacs verts et bruns reportées au 26 décembre		ARÉNA Patinage libre 18 h 30 à 19 h 50
21	22	23	24	25	26	27
ARÉNA Patinage libre 18 h à 19 h 20	ARÉNA • Patinage libre 9 h à 10 h 20 • Hockey libre (14 ans et -) 10 h 30 à 11 h 50 • Hockey libre (15 ans et +) 13 h 30 à 14 h 50	ARÉNA • Patinage libre 9 h à 10 h 20 • Hockey libre (14 ans et -) 10 h 30 à 11 h 50 • Patinage libre 13 h à 14 h 20		OPÉRATION DÉNEIGEMENT VÉRIFIEZ AVANT DE VOUS STATIONNER 418 248-1740 après 17 h <i>Si votre véhicule a été remorqué, contactez Addict remorquage au 418 234-3461</i>		
28	29	30	31			

BAC VERT
 BAC BLEU
 BAC BRUN
 ENCOMBRANTS
 RÉSIDUS VERTS

ARTS DE LA SCÈNE
 horaire au adls.ca

RECEVEZ TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES : ville.montmagny.qc.ca/info

ÉCOCENTRE DU GOLF

550, chemin du Golf
418 248-3323

OUVERT DE 7 H À 15 H
DU LUNDI AU VENDREDI
DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 30 AVRIL



TARIFICATION EN VIGUEUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SEULEMENT

Moins de 250 kg/année
2 visites à l'écocentre incluses

GRATUIT*

250 kg et plus/année

0,10 \$/kg

3^e visite et plus à l'écocentre

20 \$/visite

*Présentation du compte de taxes de l'année courante obligatoire.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Urgence Feu - Police - Ambulance	911
Info-santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Info ressources sociocommunautaires	211
Tel-Écoute	1 877 559-4095
Hôpital de Montmagny	418 248-0630
CLSC et CHSLD	418 248-2572
VILLE DE MONTMAGNY	418 248-3361
Ligne d'informations municipales	418 248-1740
Aréna	418 248-5995 418 248-6022
Piscine municipale Guylaine-Cloutier	418 248-6022
Pavillon communautaire Espace citoyen	418 248-3361, poste 2701
Parc Récréatif	418 248-8194 418 248-6022
Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny	418 248-0445

URGENCE DÉTRESSE 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
Pour toute urgence suicidaire, crise ou situation de détresse